

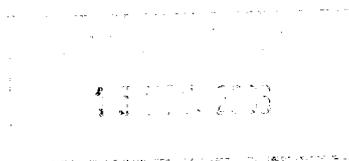
Service instructeur

Direction de la Solidarité

Protection Maternelle, Infantile et Promotion de la Santé

N° 4e/103-06

Service consulté



Subvention à l'ORSAL (Observatoire Régional de la Santé d'Alsace) pour une étude sur la santé des élèves de 11-13-15 ans en Alsace

Résumé : *L'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace va enquêter sur l'état de santé des élèves de 11-13-15 ans. Il est proposé à votre Assemblée d'attribuer une subvention de 14 000 € pour contribuer à cette étude.*

Cette étude, qui s'appuie sur une méthodologie validée dans le cadre d'une enquête internationale (40 pays) menée sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé, permettrait de recueillir des informations sur la santé des jeunes mais aussi sur leur hygiène de vie (alimentation, tabac, alcool, drogues illicites, activité physique, sédentarité) le vécu scolaire, la vie affective et les relations aux parents, les souffrances physiques, les violences, l'environnement familial et socio-économique.

Elle débutera en Novembre 2006 et concernera sur les deux départements 1000 enfants par classe d'âge (soit environ 150 classes de CM2 et collèges échantillonnées).

Il s'agira d'un questionnaire que les élèves rempliront en classe sous la surveillance d'un enquêteur formé, recruté par l'ORSAL et les services de l'Education Nationale.

Il est à noter que le Landesgesundheitsamt du Baden-Württemberg ainsi que le Kanton Basel-Landschaft envisagent également de réaliser cette étude sur leur territoire, en collaboration avec l'ORSAL et sous mandat de la Conférence du Rhin Supérieur.

Le budget prévisionnel de cette enquête s'élevant à 56 000 €, des financements ont été demandés à la DRASS, à la Région Alsace, à l'Assurance Maladie et aux deux Départements Alsaciens.

La demande adressée au département du Haut-Rhin s'élève à 14 000 € et il est proposé à votre Assemblée de répondre favorablement à cette requête, sous réserve de l'engagement financiers de tous les autres partenaires (DRASS, Région Alsace, Assurance Maladie, Conseil Général du Bas-Rhin).

Ce montant serait prélevé sur GO 13, Nature 6574, Enveloppe 61483, Fonction 42, Chapitre 65.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER